

**Province de Québec
Centre de services scolaire des Navigateurs
École des Moussaillons, du Boisé
Lévis**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'établissement de l'École des Moussaillons, du Boisé, tenue le 11 février 2025 à l'École des Moussaillons située au 807, chemin Pintendre à Lévis.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Monsieur Rémy Parent, président
Monsieur Sébastien Béchar, parent
Madame Karine Voyer, enseignante
Monsieur Jacques Clarel Charles, parent
Madame Andrée-Anne Gaudet, parent
Monsieur Pascal Rodrigue, parent
Madame Christiane Nadeau, enseignante
Madame Mélanie Ashby, enseignante
Madame Andréa Montminy, enseignante
Madame Andrée-Anne Turgeon, orthopédagogue
Madame Katie Landry, éducatrice spécialisée
Madame Sandra Marchand, technicienne au service de garde
Madame Corinne Choinière-Maisonnette, parent
Monsieur René Jr. Purcell, parent
Madame Claudine Lamontagne, stagiaire

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Madame Marie-Josée Brassard, directrice
Madame Caroline Marcotte, directrice générale adjointe du CSSDN
Monsieur Éric Pouliot, directeur général adjoint du CSSDN

ÉTAIENT ABSENTS

Monsieur Marc-Antoine Morin, directeur adjoint
Madame Jessica Sévigny, parent substitut
Madame Tiffany Rakotoarivony, parent substitut

1. MOT DE BIENVENUE DE LA DIRECTION

Monsieur Parent souhaite la bienvenue aux membres et constate le quorum. La séance est ouverte à 19h00.

CE-24-25-026

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Béchard, et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE à l'unanimité

CE-24-25-027

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 29 JANVIER 2025

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Purcell, et résolu :

QUE le procès-verbal du 29 janvier 2025 soit adopté en enlevant « Mélissa » au point 9.3 Information des enseignants.

ADOPTÉE à l'unanimité

4. PRÉSENTATION SUR LA CAPACITÉ D'ACCUEIL DES ÉCOLES (INVITÉE : CAROLINE MARCOTTE)

Madame Caroline Marcotte et Monsieur Éric Pouliot nous présentent le document sur la capacité d'accueil de la CSSDN.

Analyse du secteur

Les données présentées tiennent compte :

- Des données prévisionnelles du MEQ
- Des inscriptions en date du 30 septembre 2024

Elles ne tiennent pas compte du développement résidentiel et de l'immigration.

Inscriptions en 24-25 CSSDN

- 16454 élèves au primaire
- 9070 élèves au secondaire

Au secondaire, le territoire est divisé en 3 secteurs :

- Pamphile-Le May
- Pointe-Lévy
- Beurivage / Clé du Boisé

Les capacités sont au maximum. Les demandes de construction de nouvelles écoles secondaires sont refusées.

La CSSDN travaille en collaboration avec la firme Trinord. La firme définit la capacité fonctionnelle d'accueil et explore des stratégies d'aménagement.

Primaire

Les demandes au Ministère au Plan québécois des infrastructures 2025-2035 :

- St-Nicolas (école)
- St-Apollinaire (école)
- Étienne-Chartier (école)
- Agrandissement école du Boisé
- Acquisition terrain école de l'Auberivière

Ce qui a été accepté :

- Secteur Lévis/Lauzon : ajout de 10 classes modulaires au primaire
- Secteur Saint-Rédempteur / St-Étienne : ajout de 6 classes
- Secteur St-Nicolas : Ajout de 16 classes modulaires pour relocaliser l'école Clair-Soleil en attendant la nouvelle école.

Secondaire

Les demandes au Ministère au Plan québécois des infrastructures 2025-2035 :

- Réaménagement-école Pointe-Lévy : projet ajout d'espaces (10 locaux)
- École secondaire St-Apollinaire
- Ajout d'un gymnase à l'école secondaire Beaurivage

Ce qui se fera:

- Réaménagement-école Champagnat/Guillaume-Couture : projet ajout d'espaces (10 locaux)

La consultation publique doit être faite au plus tard le 1^{er} avril 2025.

Elle consiste à modifier les cycles d'enseignement.

À Boisé, la consultation publique est sur la modification des services éducatifs : ajout de 8 classes modulaires, maternelle à la 6^e année à l'école du Boisé. Les documents seront déposés sur le site internet CSSDN.

Le redécoupage se fait en fonction du transport et appartient au centre de services scolaire. Cela ne fait pas partie de la consultation publique.

L'information sur le redécoupage des secteurs sera connue vers la fin mars 2025.

Hypothèse #1

Même bassin de la maternelle à la 6^e année. 229 élèves

Trop de locaux à Boisé, manque de locaux à Moussaillons

Hypothèse #2

Même bassin + Secteur Forestière - la Loire - Aubert. 294 élèves à Boisé

C'est plus équilibré Boisé/Moussaillons pour faire vieillir la clientèle jusqu'en 28-29. C'est ce scénario qui est choisi.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune

CE-24-25-028

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Katie Landry, et résolu :

QUE la séance soit levée à 20h30.

ADOPTÉE à l'unanimité



Président/e



Directrice